



Compte-rendu CSC UNICANCER du 8 décembre 2020 Visioconférence



1. SITUATION FINANCIÈRE DES CLCC

► **Exécution des EPRD à la fin du 3^{ème} trimestre 2020.**

Baisse de l'activité dans l'ensemble des CLCC, un déficit de 27 millions d'euros est prévu.

Unicancer : sans l'intervention des pouvoirs publics, le déficit aurait pu être plus important.

Est-ce que les investissements prévu en 2020 vont être reportés ?

► **Impact de la crise sanitaire.**

Le pic de l'impact de la situation sanitaire a diminué de 27 % en avril. La baisse d'activité se concentre en chirurgie. La baisse est minimum en radiothérapie (-3 %) et en légère hausse en chimiothérapie (1 %).

Il y a eu des déprogrammations, reconversions de certains blocs en soins intensifs et difficultés de maintenir de l'activité quand passage en réanimation.

Manque d'effectif (fatigue, congés, covid).

Réorganisation du fonctionnement des CLCC (numéros d'appel, soins à domicile, RCP d'éthiques, gestion des chambres doubles, télétravail).

Sur l'organisation des soins post-Covid, chaque centre prendra les décisions adaptées à sa situation.

Reports des formations.

Le taux d'absentéisme a augmenté de façon significative par rapport à 2019 (pic de 8 % pour le personnel non-médical, une augmentation de 3,8 % à 4,8 % et de 4,9 % à 6 % pour le personnel non-médical))

Sur le télétravail : A 100 %, il est vraiment rare, sauf cas particulier de force majeure. Volonté de garder un contact social au travail. Pas de mise à disposition de moyens pour adapter les postes de travail.

2. FONCTIONNEMENT DE LA GESTION DES TRAVAUX TECHNIQUES ET DES ACHATS DANS LES CLCC

Produits médicaux, fournitures de services, recherche et développement... dispositifs médicaux.

700 millions en 2019.

Forte évolution des mutualisations, surtout pour les médicaments (528 millions en 2019).

Et d'autres marchés d'investissements actifs (matériel médical lourd et léger), logistiques (informatique, bureau, consommables) et recherche et développement.

Les Espic sont régis par les ordonnances de 2015, les commandes doivent respecter les règles du marché public, chaque CLCC doit se conformer à ces règles.

3. BILAN DES ACCORDS LOCAUX 2019

De nombreux accords collectifs ont été signés (dialogue social, contrat de génération...).

Où en est-on sur la banque nationale des accords d'entreprises ? Unicancer : Il faudrait l'accord de l'ensemble des DRH des CLCC.

4. PROCÉDURE DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CLCC

Unicancer rappelle la procédure conforme au Code de la santé publique.

5. QUESTIONS DIVERSES.

Séjour de la Santé : ce sera discuter en C.P.N.I. cet après-midi.

Rapprochement CLCC/CHU ? Unicancer : Ce sera discuté au prochain CSC.